



AMO concours et suivi études pour la réhabilitation/extension du complexe sportif



Argentré du Plessis (35)

Maître d'ouvrage : Ville d'Argentré du Plessis

Mission :

- Assistance à la maîtrise d'ouvrage en phase consultation : concours sur esquisse
- Suivi et avis motivés APS
- Suivi et avis motivés APD

Avancement : Finalisée 2021

Coût travaux : 5,9 M€ HT

Architecte : Agence Coquard Colleu

Surfaces : 4 470 m² SU

Livraison : Finalisée en 2021 – Livraison 2022

Coordonnées du maître d'ouvrage :

Mr Arnaud Rousseau

Directeur général des services

Tél. 02 99 96 55 93

a.rousseau@argentre-du-plessis.fr

objectifs de la mission

Suite à un programme et au choix de trois candidats admis à concourir, la commune souhaite être accompagnée pour accompagnement pour le choix du lauréat dans le cadre d'un concours sur esquisse, puis en phase étude pour évaluer l'adéquation du projet par rapport aux exigences du programme jusqu'à l'APD, étape charnière de validation du budget.



Exigences du programme		Esquisse « 2 »
Généralités techniques		
Ruisselle du HPI	Distance de construction par rapport aux berges	8,50 m au plus près
Rabot		Mesure rabot afin d'intégrer les mesures nécessaires à son traitement lors de la construction du nouveau bâtiment.
Réseaux	Raccordement aux réseaux EP/CS_gaz_Énergie	Intégré au projet
Réhabilitation		
Interventions sur la structure		Conservation de la structure et des ossature existante
Interventions sur le clos et couvert		Création des toits et ouvertures avec linteau par profil métallique ou béton
		Dépose du complexe existant
		Mise en place d'un nouveau bac acier perforé avec isolant acoustique fond de bac pare vapeur isolation thermique et échantillon bitumineux
Structure		
Adaptation des fondations	Extrait du pré-projet géotechnique - Un affaissement prévisible des caractéristiques mécaniques des fondations (angle glissement à faible angle adhésif) - Des niveaux d'eau à faible profondeur (1,7 et 1,4 m) - 2 solutions de fondations - Fondation particulière semi-profonde par poteaux isolés au puits ancrés dans la plateforme granulaire pour des charges faibles. - Fondations profondes ancrées dans la plateforme granulaire pour des charges plus importantes à évaluer en l'ou des tolérances de tassement faibles. - Niveau bas et plancher porté par les fondations de structure.	Fondations par massif, puits et longrines Coffrage porté isolé
Structures	Structure béton ou maçonnerie	Vivres et poteaux BA porteurs
Modele constructif		Vivres BA de recouvrement formant longrines pour façades nord et est
		Plancher haut en préfabriqué + dalle
Charpente		Charpentes métalliques laquées + forme type PPS Variante étudiée ultérieurement : panneaux KLM autoporteur